



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2020, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 34-6374-2
Date de parution : 2020/11/25
Numéro de la version : 3.00
Remplace la version datée de : 2020/10/09

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

DÉGRAISSANT POUR MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE NOVEC(MC) 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

98-0212-4889-7 98-0212-4890-5 FF-9200-1183-1 FF-9200-1185-6 H0-0023-2299-0
UU-0037-2139-4

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Dégraissant pour matériel électronique

Restrictions d'utilisation

Pour usage industriel seulement. Pas de vente au consommateur, ni d'utilisation prévue par le grand public. Pas d'utilisation prévue en tant que dispositif médical ou drogue.

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions des matériaux électroniques
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Gaz sous pression Gaz liquéfié.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2B :

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette

DÉGRAISSANT POUR MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE NOVEC(MC) 3M(MC)

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Bouteille de gaz | Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mises en garde

Prévention :

Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Entreposage :

A protéger contre les rayons solaires. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|--|-------------|------------------------------|--|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | 156-60-5 | 65 - 75 Secret Fabrication * | trans-Dichloroéthylène |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | 163702-08-7 | 16.5 - 27 | 2-(Difluorométhoxyméthyl)-1,1,1,2,3,3,3-heptafluoropropane |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | 163702-07-6 | 3 - 13.5 | ÉTHER DE NONAFLUOROBUTYLE ET DE MÉTHYLE |
| Bioxyde de Carbone | 124-38-9 | <= 5 | Bioxyde de carbone |
| 1,2-Epoxybutane | 106-88-7 | 0.063 - 0.077 | Pas de données disponibles |
| 4-méthoxyphénol | 150-76-5 | 0.00595 - 0.00805 | 4-méthoxyphénol |

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver avec l'eau et du savon. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser. Ne pas exposer le matériel à des chaleurs extrêmes afin d'éviter la formation de produits toxiques de décomposition. Voir Produits de décomposition dangereux dans la section Stabilité et réactivité.

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Lorsque les conditions de lutte contre l'incendie sont graves et que l'on envisage la décomposition complète du produit, porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ventiler la zone à l'air frais. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si possible, sceller les récipients non étanches. Placer les récipients non étanches dans un endroit bien ventilé, préférablement sous une hotte d'évacuation fonctionnelle, ou, au besoin, à l'extérieur sur une surface imperméable jusqu'à ce que l'emballage approprié pour le récipient ou son contenu soit disponible. Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché.

DÉGRAISSANT POUR MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE NOVEC(MC) 3M(MC)

Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Entreposer les vêtements de travail à l'écart des autres vêtements, des aliments et des produits du tabac. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Ne pas fumer: Fumer en utilisant ce produit peut entraîner la contamination du tabac et/ou de la fumée et de conduire à la formation de produits de décomposition dangereux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|--|-------------|--------|-----------------------------|-------------------------|
| 1,2-Epoxybutane | 106-88-7 | AIHA | MPT:5.9 mg/m3(2 ppm) | |
| Bioxyde de Carbone | 124-38-9 | ACGIH | MPT:5000 ppm;STEL:30000 ppm | |
| 4-méthoxyphénol | 150-76-5 | ACGIH | MPT:5 mg/m3 | |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | 156-60-5 | ACGIH | MPT: 200ppm | |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | 163702-07-6 | AIHA | MPT: 750ppm | |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | 163702-08-7 | AIHA | MPT: 750ppm | |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Pas de gants de protection chimique sont requises.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Des respirateurs de vapeurs organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-----------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect physique spécifique: | Aérosol |
| couleur | Incolore |
| Odeur | Odeur légère |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pH | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point d'ébullition | 43 °C |
| Point d'éclair : | Pas de point d'éclair |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Ne s'applique pas |
| Limites d'explosivité (LIE) | 6,7 % volume |
| Limites d'explosivité (LSI) | 13,7 % volume |
| pression de vapeur | 43 996,3 Pa |
| Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative; | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité | 1,28 g/ml |
| Densité relative | 1,28 [Ref Std:Eau=1] |
| Hydrosolubilité | Négligeable |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | 396 °C |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité / Viscosité Cinématique | 0,45 mPa-s |
| Composés Organiques Volatils | |
| Pourcentage de matières volatiles | |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | |

DÉGRAISSANT POUR MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE NOVEC(MC) 3M(MC)

Masse moléculaire

Pas de données disponibles

Nanoparticules

Ce matériau ne contient pas des nanoparticules.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

Bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|-----------------------------|---|
| Chlorure d'hydrogène | Température élevée - - conditions de chaleur extrêmes |
| Fluorure d'hydrogène | Température élevée - - conditions de chaleur extrêmes |
| Perfluoroisobutylène (PFIB) | Température élevée - - conditions de chaleur extrêmes |

Exposé à une chaleur extrême, par suite d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, le produit peut générer des produits de décomposition toxiques, dont le fluorure d'hydrogène et le perfluoroisobutylène.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des

DÉGRAISSANT POUR MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE NOVEC(MC) 3M(MC)

maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:**Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Cancérogénicité:

| Ingrédient | N° CAS | Description de la classe | Réglementation |
|-----------------|----------|---------------------------------------|---|
| 1,2-Epoxybutane | 106-88-7 | Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes | Centre International de Recherche sur le Cancer |

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|--|--------------------------------|---------|---|
| Produit général | Inhalation - Vapeur (4 h) | | Pas de données disponibles. Calculé ETA > 50 mg/l |
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 95,6 mg/l |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Ingestion | Rat | LD50 7 902 mg/kg |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Dermale | | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 > 1 000 mg/l |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Dermale | | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 > 1 000 mg/l |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Bioxyde de Carbone | Inhalation-Gaz (4 heures) | Rat | LC50 > 53 000 ppm |
| 4-méthoxyphénol | Dermale | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| 4-méthoxyphénol | Ingestion | Rat | LD50 1 630 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

| Nom | Espèces | Valeur |
|-----|---------|--------|
|-----|---------|--------|

DÉGRAISSANT POUR MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE NOVEC(MC) 3M(MC)

| | | |
|--|-------|---------------------------------|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Lapin | Irritation minimale. |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Lapin | Aucune irritation significative |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Lapin | Aucune irritation significative |
| 4-méthoxyphénol | Lapin | irritant légère |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|--|---------|---------------------------------|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Lapin | Irritant modéré |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Lapin | Aucune irritation significative |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Lapin | Aucune irritation significative |
| 4-méthoxyphénol | Lapin | Irritant grave |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|--|---------------|---------------|
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Cochon d'Inde | Non classifié |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Cochon d'Inde | Non classifié |
| 4-méthoxyphénol | Cochon d'Inde | sensibilisant |

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|--|----------|---|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | In vivo | N'est pas mutagène |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | In vivo | N'est pas mutagène |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | In vivo | N'est pas mutagène |
| 4-méthoxyphénol | In vivo | N'est pas mutagène |
| 4-méthoxyphénol | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Cancérogénicité :

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|-----------------|-----------|---------------------------|---|
| 4-méthoxyphénol | Dermale | Multiple espèces animales | Non-cancérogène |
| 4-méthoxyphénol | Ingestion | Multiple espèces animales | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--|------------|---|---------|---|------------------------|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 24 mg/l | pendant l'organogénèse |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Inhalation | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 129 | 1 génération |

DÉGRAISSANT POUR MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE NOVEC(MC) 3M(MC)

| | | | | mg/l | |
|--|------------|---|--------|---|----------------------------------|
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Inhalation | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 129 mg/l | 1 génération |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 307 mg/l | pendant la grossesse |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Inhalation | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 129 mg/l | 1 génération |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Inhalation | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 129 mg/l | 1 génération |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 307 mg/l | pendant la grossesse |
| Bioxyde de Carbone | Inhalation | Non classifié pour la reproduction masculine | Mouris | LOAEL 350 000 ppm | pas disponible |
| Bioxyde de Carbone | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat | LOAEL 60 000 ppm | 24 heures |
| 4-méthoxyphénol | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day | Avant l'accouplement - Lactation |
| 4-méthoxyphénol | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day | 28 jours |
| 4-méthoxyphénol | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day | pendant la grossesse |

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--|------------|---------------------------------------|---|---------|--|----------------------------|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Inhalation | dépression du système nerveux central | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Ingestion | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Rat | LOAEL 4 500 mg/kg | ne s'applique pas |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Inhalation | Système nerveux | Non classifié | Chien | LOAEL 913 mg/l | 10 minutes |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Inhalation | sensibilisation cardiaque | Non classifié | Chien | Niveau sans effet nocif observé 913 mg/l | 10 minutes |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Inhalation | Système nerveux | Non classifié | Chien | LOAEL 913 mg/l | 10 minutes |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Inhalation | sensibilisation cardiaque | Non classifié | Chien | Niveau sans effet nocif observé 913 mg/l | 10 minutes |

DÉGRAISSANT POUR MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE NOVEC(MC) 3M(MC)

| | | | | | | |
|-----------------|------------|--------------------------|---|----------------------------------|--|--|
| 4-méthoxyphénol | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
|-----------------|------------|--------------------------|---|----------------------------------|--|--|

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--|------------|---|---------------|---------|---|--------------------|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Inhalation | Système endocrinien foie rénale et / ou de la vessie système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 16 mg/l | 90 jours |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day | 14 semaines |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Ingestion | sang foie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/day | 14 semaines |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Ingestion | cœur système immunitaire système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day | 14 semaines |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Inhalation | foie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 155 mg/l | 13 semaines |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Inhalation | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 129 mg/l | 11 semaines |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Inhalation | cœur la peau Système endocrinien tube digestif système vasculaire système immunitaire muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 155 mg/l | 13 semaines |
| Éther de nonafluoroisobutyle et de méthyle | Ingestion | Système endocrinien foie cœur système vasculaire système immunitaire Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 28 jours |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Inhalation | foie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 155 mg/l | 13 semaines |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Inhalation | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 129 mg/l | 11 semaines |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Inhalation | cœur la peau Système endocrinien tube digestif système vasculaire système immunitaire muscles Système | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 155 mg/l | 13 semaines |

DÉGRAISSANT POUR MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE NOVEC(MC) 3M(MC)

| | | | | | | |
|---|------------|--|---------------|-----|---|-----------|
| | | nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire | | | | |
| Éther de nonafluorobutyle et de méthyle | Ingestion | Système endocrinien foie cœur système vasculaire système immunitaire Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 28 jours |
| Bioxyde de Carbone | Inhalation | cœur des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire | Non classifié | Rat | LOAEL 60 000 ppm | 166 jours |
| 4-méthoxyphénol | Ingestion | tube digestif | Non classifié | Rat | LOAEL 300 mg/kg/day | 28 jours |
| 4-méthoxyphénol | Ingestion | foie système immunitaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day | 28 jours |
| 4-méthoxyphénol | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | LOAEL 300 mg/kg/day | 28 jours |
| 4-méthoxyphénol | Ingestion | cœur Système endocrinien système vasculaire Système nerveux système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day | 28 jours |

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. L'établissement doit être capable de manipuler les produits en aérosol. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

DÉGRAISSANT POUR MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE NOVEC(MC) 3M(MC)

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques:** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 34-6374-2 | Numéro de la version : | 3.00 |
| Date de parution : | 2020/11/25 | Remplace la version datée de : | 2020/10/09 |

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca